



Règlement Particulier

Article 1. – ORGANISATEUR

Association des Organisateurs du Tour de Luxembourg (AOTdL)

B.P. 9 – L-8301 CAPELLEN

Tél: 00352/621 140 002

Email: skodatour.luxembourg@gmail.com

Homepage: www.aotdl.com

Article 2. – RÈGLEMENT

Le 20^e Critérium Européen des Jeunes est une épreuve cycliste en 3 étapes qui aura lieu du vendredi 1^{er} septembre au dimanche 3 septembre 2017 et sera disputée selon les règlements de l'UCI et de la FSCL et sera complétée par le règlement spécial ci-joint.

Article 3. – PLAN DES ETAPES

Vendredi le 1 ^{er} septembre 2017	1 ^{re} étape: ALZINGEN - ALZINGEN	83,5 km
Samedi le 2 septembre 2017	2 ^e étape: OBERANVEN - HOSTERT	62,3 km
Dimanche le 3 septembre 2017	3 ^e étape: MAMER - MAMER	72,0 km

Les parcours sont annexés.

La 2^e étape est classée «Arrivée au Sommet» par l'organisateur.

Article 4. – PARTICIPATION

Les équipes invitées de la catégorie U17 (15 + 16 ans) sont composées de 5 coureurs et 2 accompagnateurs affiliés à l'UCI. Les coureurs doivent être en possession d'une licence valable de la catégorie U17 (années 2001/2002) pour l'année 2017.

Limitation de développement: 7,01 m pas de blocage de changement de vitesse!

Le droit d'inscription est de l'ordre de 550 €uros et payable sur place. Les équipes sont prises en charge en pension complète par l'organisateur du 1^{er} septembre au soir jusqu'au 3 septembre 2017 à midi.

Le nombre des participants est limité à 150 coureurs au maximum.

Les coureurs avec un retard de 5 minutes sont mis hors course. Ils peuvent prendre le départ le lendemain sans compter pour le classement général.

Article 5. – CLASSEMENTS

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL - MAILLOT LUXEMBOURG - LET'S MAKE IT HAPPEN

Le classement général individuel au temps est déterminé par l'addition des temps enregistrés à chaque étape, compte tenu des pénalités ou des bonifications éventuelles en temps. En cas d'égalité, l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, la place obtenue dans la dernière étape départagera.

Pour bénéficier du prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.





CLASSEMENT AUX POINTS - MAILLOT LOTERIE NATIONALE

Dans chaque étape les 6 premiers classés à la ligne d'arrivée seront crédités de 10, 6, 4, 3, 2 et 1 points. Le classement général aux points est déterminé par addition.

Conformément à l'article 2.6.016bis du règlement UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage:

– Nombre de victoires d'étapes.

Le classement est établi selon les critères du classement général au temps individuel.

Pour bénéficier du prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR - MAILLOT BINSFELD & BINTENER

Le classement du meilleur grimpeur est établi par l'addition des points obtenus, selon le barème suivant: 5, 3 et 1 points respectivement du premier au troisième concurrent classé.

Conformément à l'article 2.6.016bis du règlement UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel de la Montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage:

– Nombre de premières places dans les côtes

Le classement est établi selon les critères du classement général au temps individuel.

Le «grand prix de la montagne» de la 2^e étape sera jugé sur la ligne d'arrivée.

Pour bénéficier du prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE - MAILLOT SPUERKEESS

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés après le 1^{er} janvier 2002. Le classement est établi selon les critères du classement général au temps individuel.

Pour bénéficier du prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Article 6. – RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157,610.

Seules les voitures d'équipes munies d'un récepteur ou scanner pouvant capter radio-tour sont autorisées à l'échelon course.





Article 7. – Prix

Les prix suivants sont attribués (en Euro):

partiellement offerts par l'Association pour la Promotion du Cyclisme Luxembourgeois (APCYL)

Place	Etape	Classement Général		
1 ^{er}	45 €	80 €		
2 ^e	37 €	65 €		
3 ^e	30 €	50 €		
4 ^e	24 €	45 €		
5 ^e	19 €	35 €		
6 ^e	15 €	28 €		
7 ^e	12 €	23 €		
8 ^e	10 €	20 €		
9 ^e	9 €	17 €		
10 ^e	8 €	15 €		
11 ^e	7 €	13 €		
12 ^e	7 €	13 €		
13 ^e	7 €	13 €		
14 ^e	7 €	13 €		
15 ^e	6 €	11 €		
16 ^e	6 €	11 €		
17 ^e	6 €	11 €		
18 ^e	5 €	9 €		
19 ^e	5 €	9 €		
20 ^e	5 €	9 €		
	270 €	490 €		
	810 €	490 €		1.300 €
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	
Points	50 €	30 €	20 €	
Grimpeur	50 €	30 €	20 €	
Jeune	50 €	30 €	20 €	
	150 €	90 €	60 €	300 €
Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de				1.600 €





Article 8. – ACCOMPAGNATEURS

Seulement les personnes qui sont inscrites sur la liste d'inscription et qui sont en possession d'une carte officielle sont acceptées comme accompagnateurs.

Article 9. – VOITURES NEUTRES

L'organisateur assurera un service de voitures neutres.

Article 10. – INSCRIPTION

L'inscription des coureurs et des accompagnateurs devra être retournée à l'organisateur pour le 27 août 2017 au plus tard.

Article 11. – DISTRIBUTION DES DOSSARDS / PERMANENCE

La distribution des dossards et le contrôle des licences aura lieu le 1^{er} septembre 2017 à partir de 15.00 heures au siège social du «Le Guidon Alzingen», rue de Syren à Alzingen.

Article 12. – REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs aura lieu le 1^{er} septembre 2017 à 16.15 heures au siège social du «Le Guidon Alzingen», rue de Syren à Alzingen.

Article 13. – MODIFICATION

L'organisateur se réserve tous les droits de faire des changements lors de l'organisation.

Article 14. – RESPONSABILITE

Chaque coureur et accompagnateur participent à ses propres risques et périls. L'organisateur décline toute responsabilité. Les directives des officiels doivent être respectées. Le code de la route est de vigueur.

L'Association des Organismes du Tour de Luxembourg



Les hôpitaux de service



vendredi:

Centre Hospitalier de Luxembourg

4, rue Barblé – L-1210 Luxembourg

tél. (+352) 4411-11 – fax +352 45 87 62

<https://www.chl.lu/>

samedi et dimanche:

Hôpitaux Robert Schuman - Centre Hospitalier du Kirchberg

9, rue Edward Steichen – L-2540 Luxembourg-Kirchberg

tél. (+352) 24 68 1 – fax +352 2468-2009

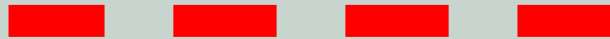
<http://www.hkb.lu/fr/>





INFOS IMPORTANTS

- Les trois premiers de l'étape du jour doivent présenter sans délai leur vélo à la ligne d'arrivée pour le contrôle du développement.
- Die drei ersten der Tagesetappe müssen sofort ihr Fahrrad am Ziel vorzeigen zwecks Übersetzungskontrolle.
- The three first of each stage have to present their bike on the finish line for the gear control.



- Les coureurs avec un retard de 5 minutes sont mis hors course. Ils peuvent prendre le départ le lendemain sans compter pour le classement général.
- Die Fahrer mit 5 Minuten Rückstand werden ausser Rennen gesetzt. Sie dürfen tags darauf wieder starten ohne Berücksichtigung im Generalklassement.
- Riders with a gap of 5 minutes are put out of race. They are allowed to start the next day without being considered in the overall classification.



- Lors de la 2^e étape, et avant d'entamer le dernier tour, toutes les voitures des directeurs sportifs seront sortis à la dérivation. Ils ne resteront que les voitures neutres et voitures officielles dans la course.
- Auf der 2. Etappe werden vor Beginn der letzten Runde alle Mannschaftswagen aus dem Rennen genommen. Nur die offiziellen Wagen und die neutralen Mannschaftswagen bleiben im Rennen.
- On the 2nd stage, all the team cars are taken out of the race before the start of the last lap. Only the official cars and the neutral cars stay in the race.

